

Église des Pays de l'Ain

1^{er} octobre 2018

n° 10

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

Un établissement scolaire est un lieu où l'on sème la vie.

Au moment où nous ouvrons ensemble une nouvelle année scolaire ; au moment où plusieurs nouveaux chefs d'établissements et adjoints en pastorale scolaire reçoivent leur lettre de mission ; nous venons d'entendre la Parole de Dieu qui nous éclaire sur le sens de la mission de l'Enseignement Catholique, à qui il revient d'annoncer l'Évangile aux enfants et aux adolescents confiés par leur famille.

Vous avez entendu que les deux textes bibliques proclamés à l'instant développent l'image de la semence jetée en terre et du mystère de sa croissance. On évoque les conditions de la croissance jusqu'à la maturité ; on expose clairement les obstacles et les raisons des échecs. Enfin il est fait mention d'un passage nécessaire par la mort pour advenir à la résurrection.

Bien sûr, ces images bibliques sont puissamment évocatrices pour nous tous ici présents, que nous soyons parents, enseignants, chefs d'établissements, personnels éducatifs, personnels de service, membres des OGEC, personnel de la DDEC, prêtres intervenant dans nos institutions, et bien sûr élèves, bénéficiaires du service offert dans nos établissements. Car un

établissement scolaire est un lieu où l'on sème la vie. C'est un espace au service de la croissance d'enfants et d'adolescents qui progressent vers l'état adulte.

A partir de l'éclairage de la Parole de Dieu, je vous propose 5 points de repère pour vivre la mission qui nous est confiée.

1- Ce n'est pas l'homme qui opère la croissance, mais c'est Dieu. En ce début d'année, nous devons tous commencer par nous resituer humblement devant Dieu. La tâche qui est devant nous est une responsabilité magnifique et redoutable. Nous devons reconnaître notre incapacité fondamentale à donner la vie. Nous ne faisons que collaborer à une œuvre divine qui nous dépasse infiniment.

Si nous avons la responsabilité de semer, et de veiller aux bonnes conditions de la croissance, nous ne devons pas oublier pour autant que nous ne sommes pas maîtres de la fécondité de notre action et que le mystère de la vie nous dépasse infiniment. C'est avant tout le mystère de la rencontre de la liberté divine avec la liberté de chaque enfant et adolescent.



Comme l'enseigne Jésus, l'éducateur ressemble à l'agriculteur : *« Il en est du règne de Dieu comme d'un homme qui jette en terre la semence : nuit et jour, qu'il dorme ou qu'il se lève, la semence germe et grandit, il ne sait comment. D'elle-même, la terre produit d'abord l'herbe, puis l'épi, enfin du blé plein l'épi. Et dès que le blé est mûr, il y met la faucille, puisque le temps de la moisson est arrivé »* (Mc 4, 26-219)

2- Notre responsabilité éducative est de l'ordre de la préparation, pour qu'il y ait une bonne réceptivité à l'action divine. Il nous revient essentiellement de préparer les cœurs. Tantôt il s'agit de défricher, tantôt il faut labourer, tantôt il faut désherber, tantôt il faut protéger des prédateurs. Bref le travail consiste à tout faire pour que ce qui est semé par Dieu tombe dans une bonne terre, où la semence poussera et donnera du fruit au centuple.

Notre mission est donc celle de l'ouverture : il s'agit d'apprendre à de jeunes êtres humains

à être ouverts, disponibles, réceptifs tout au long de leur existence, pour que l'œuvre de Dieu puisse s'accomplir en eux, comme elle s'est accomplie dans la Vierge Marie.

3- Il s'agit également d'être témoins de la générosité divine. Vous remarquerez que le semeur de la parabole n'est pas chiche : il sème abondamment, il n'hésite pas à semer partout, comme s'il craignait qu'une parcelle de terre échappe à sa bonté ! Peut-être que certaines semences seront piétinées. D'autres seront mangées par les oiseaux du ciel ; d'autres encore manqueront d'humidité pour prendre racine ; d'autres enfin seront étouffées par les ronces ! Peu importe ! sa générosité préfère courir ce risque !

Etre éducateur suppose la gratuité. On n'attend pas de retour immédiat sur investissement. On œuvre dans la générosité désintéressée et dans l'espérance.

4- N'oublions pas qu'au cœur de notre mission, il y a la personne du Christ. Nos établissements sont catholiques, donc des lieux où est explicitement offerte la rencontre avec le Christ, qui est le Maître de la Vie.

Le Christ est désigné par saint Paul comme *« le dernier Adam »*, comme *« celui qui vient du ciel »*, par distinction du premier Adam qui vient de la terre. Saint Paul le définit comme *« l'être spirituel qui donne la vie »*.

Nos établissements doivent donc être des lieux où est offerte à chacun l'opportunité de rencontrer le Christ, celui qui se désigne lui-même comme étant *« le Chemin, la Vérité et la Vie »* (Jean 14, 6)

Nous souvenant que l'homme est créé à l'image du Christ et qu'il est donc destiné à la vie éternelle, il est de notre devoir d'honorer la dimension spirituelle et de permettre à tout enfant et adolescent de grandir selon toutes les dimensions de son être.

5- Enfin, n'oublions pas qu'il n'y a pas d'autre chemin de vie véritable que celui du mystère pascal. « *Ce que tu sèmes ne peut reprendre vie sans mourir d'abord* » dit saint Paul. Ce que nous semons, c'est quelque chose de simple, de fragile et de périssable. En ce sens où tout ce que nous faisons, comme par exemple : donner un enseignement, transmettre un savoir, apprendre un savoir-faire, éduquer à un être-ensemble... Tout cela est marqué par la finitude de la condition créée et également marqué par la réalité du péché et ne doit donc pas être absolutisé.

Au travers de tout ce que nous réalisons avec sérieux et compétence, nous ne devons viser qu'une seule chose : faire en sorte que les enfants et adolescents qui nous sont confiés soient demain des adultes qui feront quelque chose de beau de leur vie, car ils auront appris à aimer en vérité.

Nous devons les entraîner dans le mystère de la mort du Christ, c'est-à-dire le mystère d'une vie donnée, le mystère de l'amour infini, qui se donne gratuitement jusqu'au bout : « *Amen, Amen, je vous le dis : si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il reste seul. Mais s'il meurt il porte beaucoup de fruit. Qui aime sa vie la perd ; qui s'en détache en ce monde la gardera pour la vie éternelle* » (Jean 12, 24-25)

D'où la présence symbolique dans nos établissements du crucifix destiné à nous rappeler à chaque instant le mystère de l'amour divin manifesté en Jésus. D'où la présence également de la statue de la Vierge Marie qui nous signifie le mystère de l'accueil confiant de la vie divine par la créature humaine parfaitement accordée à Dieu.

Si nous ambitionnons que les enfants et adolescents de nos établissements puissent grandir et s'épanouir dans leur belle vocation d'enfants de Dieu, alors il est indispensable que nous, adultes, nous ne soyons pas des personnes qui « *regardent sans regarder* » et « *entendent sans comprendre* », mais que nous soyons des hommes et des femmes d'écoute !

Commençons donc, chacun, chacune, par être nous-mêmes une bonne terre en nous disposant résolument à faire partie de ces « *gens qui ont entendu la parole dans un cœur bon et généreux, qui la retiennent et portent du fruit par leur persévérance* ».

Nos établissements de l'Enseignement Catholique constituent un lieu capital pour l'avenir de l'Eglise et de toute la société. Ils ne rempliront pleinement leur mission qu'à la condition que chacun, chacune d'entre nous accepte d'entrer dans un perpétuel processus de conversion !



+ Pascal ROLAND

Messe de rentrée de l'Enseignement Catholique Samedi 22 septembre 2018 en la Co-cathédrale Notre-Dame de Bourg

Lectures du Samedi de la 24e semaine temps ordinaire (1 Co 15, 35-37. 42-49 ; psaume 55 ; Luc 8, 4-15)

Agenda de notre évêque

Mardi 2 et mercredi 3 octobre

Rencontre des évêques et des vicaires généraux de la Province à Viviers

Mercredi 3 octobre

Conférence bioéthique de Xavier Breton
« Questions bioéthiques et politiques »

Jeudi 4 octobre

Rencontre du directeur diocésain de l'Enseignement catholique
Comité diocésain de l'Enseignement catholique
Soirée film « Le Pape François, un homme de parole » à l'Amphi de Bourg

Vendredi 5 octobre

Rencontre de l'économiste et du vicaire général à Ars
Conseil diocésain des Affaires économiques à Ars
Fraternité missionnaire diocésaine à Ars
Rencontre des confirmands du Val-de-Saône et de Marboz à Ars

Samedi 6 octobre

Rencontre de la Fraternité Magnificat à Bourg
Rencontre du vicaire général
Confirmations à Montluel et admission de Maxime Begyn parmi les candidats à l'ordination

Du dimanche 7 au samedi 13 octobre

Prédication de la retraite aux prêtres du diocèse de Versailles au Foyer de Charité de Tressaint

Dimanche 14 octobre

Institution au lectorat de Loïc Biot et rencontre des diacres permanents à l'Abbaye des Dombes

Lundi 15 octobre

Rencontre des prêtres *fidei donum* à l'évêché

Mardi 16 et mercredi 17 octobre

Formation provinciale à l'Accompagnement spirituel pour les prêtres à Ars

Mercredi 17 octobre

Conférence bioéthique de Mgr Jacques Suaudeau « les nouvelles biotechnologies »

Jeudi 18 octobre

Assemblée des doyens à Bourg

Vendredi 19 octobre

Service Accueil et Médiation à Paris

Mardi 23 octobre

Rencontre du vicaire général

Mercredi 24 octobre

Présence au sanctuaire d'Ars

Jeudi 25 octobre

Conseil presbytéral et conseil des doyens à l'Abbaye des Dombes
Vendredi 26 octobre
Conseil presbytéral à l'Abbaye des Dombes
Collège des consultants à l'Abbaye des Dombes

Vendredi 26 et samedi 27 octobre

Session de la Fraternité Magnificat à l'Abbaye des Dombes

Dimanche 28 octobre

Messe pour les 50 ans du Foyer paroissial à Montréal-la-Cluse

Mercredi 31 octobre et jeudi 1^{er} novembre

Session de l'Institut St-Jean à Bâle

Nominations – 4^e série

À dater du 1^{er} octobre 2018 (sauf exception)

I - Fins de mission

- **M. l'abbé Gaspard Craplet**, prêtre de la Société Jean-Marie Vianney, est déchargé, à la demande du Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney, de sa responsabilité de la pastorale des jeunes au Sanctuaire d'Ars-sur-Formans. Il conserve sa mission au sein du conseil de la pastorale des jeunes du diocèse et reste disponible pour des services ponctuels dans le diocèse.
- **M. l'abbé Roger HÉBERT** est autorisé à prendre une année sabbatique, à dater du 30 septembre 2018. De ce fait il est déchargé de son office de curé du groupement paroissial de Bellegarde-sur-Valserine, ainsi que de sa mission de délégué diocésain pour le renouveau charismatique.
- **M. Pierre-Bernard LE BAS**, diacre permanent, est autorisé à sa demande à prendre une année sabbatique, à dater du 1^{er} octobre 2018. De ce fait il est déchargé de sa mission d'adjoint au délégué épiscopal au diaconat permanent et de membre du conseil diocésain du

diaconat permanent. Il conserve sa mission au bureau des groupes de prière du renouveau charismatique.

- **Mme Pascale PONCIN**, laïque en mission ecclésiale au sein de l'aumônerie du Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse (Fleyriat et Emile Pélicand, 2004-2018), est autorisée à prendre sa retraite.

II - Nouvelles missions

- **M. l'abbé Christian de BOYSSON**, prêtre auxiliaire dans les groupements paroissiaux de Péronnas et de Saint-Denis-lès-Bourg, est nommé en outre aumônier adjoint de la Maison de retraite de Seillon Repos (Péronnas) pour une durée d'un an renouvelable.
- **M. l'abbé Gaston DIOUF** prêtre *fidei donum* du diocèse de Thiès (Sénégal) et vicaire dans le groupement paroissial de Bellegarde-sur-Valserine, est nommé, avec l'accord de son évêque, administrateur du groupement paroissial de Bellegarde-sur-Valserine à compter du 30 septembre 2018 jusqu'au 31 août 2019.
- **Mme Anne-Thérèse GARDE**, est nommée laïque en mission ecclésiale au sein de l'aumônerie du Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse (Fleyriat et Emile Pélicand), pour une durée de trois ans renouvelable.



III - Conseil diocésain de la vie consacrée (CDVIC)

Selon les Statuts du Conseil diocésain de la Vie consacrée (cf. EPA 2018, n°3, 1^{er} mars 2018, pp. 8-10), les différents instituts de vie consacrée du diocèse ont été consultés par le P. Antoine DESARBRE, délégué épiscopal à la vie consacrée, afin de procéder à la désignation de leurs délégués. Le résultat de cette consultation a été approuvé par l'évêque le 8 septembre 2018.

Le Conseil diocésain de la vie consacrée est ainsi constitué sous la présidence de l'évêque, pour une durée de trois ans renouvelable.

Membres de droit (cf. Statuts, 2.1.),

- **P. Antoine DESARBRE**, délégué épiscopal à la vie consacrée
- Une déléguée des Supérieures majeures présente dans le diocèse
- **P. Martin SOBOUL**, responsable du service diocésain des vocations

Membres élus (cf. Statuts, 2.2.)

- **P. Jean-Bernard GAY**, Oblat de St-Vincent-de-Paul, délégué des Instituts masculins de vie apostolique.

Suppléant : Fr. Yves Perrier, Frère de la Sainte Famille.

- **Sr. Emmanuel-Marie FANTON**, dominicaine du Cœur Immaculé de Marie, déléguée des Instituts féminins de vie apostolique.

Suppléante : Sr. Marthe Maniez, Soeur de Saint-Joseph.

- **Sr. Michèle VEDRENNE**, Fille de la Charité, déléguée des Sociétés de vie apostolique
- **Mme Jeannine CARLODMERME**, déléguée des formes individuelles de vie consacrée

- **Sr. Marie-Laure NEYRAND**, Fraternité Joie-Nazareth, déléguée des nouvelles formes de Vie Consacrée.

Suppléant : Fr. Antonio Achille, Communauté du Chemin Neuf.

Dom François-Marie VELUT, Prieur de la Chartreuse de Portes, et **Mère Dominique de l'Annonciation**, Prieure du Carmel d'Ars, sont associés aux travaux mais ne participent pas aux réunions ordinaires (cf. Statuts, 2.3.).

Ces nominations seront promulguées dans l'Église des Pays de l'Ain.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à l'évêché de Belley-Ars,

Le samedi 29 septembre 2018

En la fête des Archanges Michel, Gabriel et Raphaël

† **Pascal Roland**

Par mandement

P. Christian Josselin

Chancelier



Compte-rendu du conseil presbytéral des 14 et 15 juin 2018

*La session du Conseil presbytéral (CP) des 14-15 juin 2018 s'est tenue à l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey. Ont été invités à participer à un moment de la réflexion, avec les doyens, M. Maurice Simplex, diacre permanent chargé de la promotion de l'encyclique *Laudato Si*, Mme Colette Rigollet, responsable de l'équipe d'accompagnement des prêtres aînés, M. Bertrand Lapostolle, président du Comité des Assises de l'Immobilier (CAI) et Mme Peggy Grande, nouvelle responsable de l'immobilier diocésain.*

*Avec les doyens, le CP a travaillé sur l'encyclique *Laudato Si* et l'écologie intégrale, sur la vision pastorale diocésaine en vue de la session du presbyterium de novembre à Viviers et de la préparation du 2^e centenaire du diocèse (2022-2023). Un point d'étape a été fait sur la question du logement des prêtres aînés et sur les assises diocésaines de l'immobilier ; pour répondre à une demande du CAI, le CP a tenté aussi une première ébauche des futurs pôles missionnaires.*

Laudato Si et écologie intégrale

A la fin de sa carrière professionnelle, M. Maurice Simplex, diacre permanent, a été sensibilisé par l'urgence et la gravité de l'écologie. Depuis la publication de *Laudato Si*, il est appelé à présenter cette encyclique auprès de différents groupes. Et depuis le début de 2018, il est chargé de la promotion de l'écologie intégrale dans le diocèse en faisant des propositions aux paroisses qui veulent donner une suite concrète à l'appel du Pape François. Dans *Laudato Si*, le Pape exprime une conviction : « Certains axes traversent toute l'Encyclique. Par exemple : l'intime relation entre les pauvres et la fragilité de la planète; la conviction que tout est lié dans le monde. Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise

socio-environnementale. Les possibilités de solution requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature ». Maurice Simplex cite aussi Gauthier Bès de Berc qui écrivait en 2014 : « L'écologie intégrale ne choisit ni l'humain contre la nature, ni la nature contre l'humain. Elle cherche au contraire à réconcilier l'humanisme et l'environnementalisme, à faire la synthèse entre respect absolu de la dignité humaine et la préservation de la biodiversité. »

A la suite du cantique des créatures de saint François d'Assise et de *Laudato Si*, Maurice Simplex invite d'abord à la louange de la création : « Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur notre mère la terre qui nous porte, nous nourrit et produit divers fruits avec les fleurs colorées et l'herbe. » La terre est notre sœur : nous avons un même Père, créateur de l'univers. La terre est aussi notre mère, une mère nourricière : elle nourrit notre corps, elle nourrit aussi notre âme. Il invite ensuite à une prise de conscience de ce qui se passe dans notre maison : « Notre sœur crie en raison des dégâts que nous lui causons par l'utilisation irresponsable des biens que Dieu a déposés en elle. Nous avons grandi en pensant que nous étions ses propriétaires et ses dominateurs autorisés à l'exploiter. Nous n'avons jamais autant maltraité ni fait de mal à notre maison commune qu'en ces deux derniers siècles. Ces situations provoquent les gémissements de sœur terre qui se joignent au gémissement des abandonnés du monde, dans une clameur exigeant de nous une autre direction. » Enfin il répercute l'appel à la conversion du Pape François : « Nous sommes appelés à être les instruments de Dieu le Père pour que notre planète soit ce qu'il a rêvé en la créant, et pour qu'elle réponde à son grand projet de paix, de beauté et de plénitude. Comme l'ont affirmé les Evêques d'Afrique



du Sud : « les talents et l'implication de tous sont nécessaires pour réparer les dommages causés par les abus humains à l'encontre de la création de DIEU ». Dieu qui nous appelle à un engagement généreux, et à tout donner, nous offre les forces ainsi que la lumière pour aller de l'avant. »

Aux paroisses qui souhaitent donner une suite concrète à l'appel de *Laudato Si*, Maurice Simplex propose de lire l'encyclique en commun pour « sensibiliser et former ». Il invite également à développer des initiatives locales : le « temps de la création » institué par le pape François (1^{er} septembre - 4 octobre de chaque année), ou le label « Eglise verte » proposé par la Conférence des Evêques de France. Maurice Simplex se tient à la disposition des paroisses pour faire une présentation de *Laudato Si* ou pour accompagner toute démarche particulière. Il précise que le label « Eglise verte » est un outil très simple à mettre en place. Son intérêt est de structurer une démarche. L'adopter, c'est également s'inscrire dans une démarche commune et progresser d'année en année en développant de nouvelles actions. Le site egliseverte.org fournit des outils pour agir et progresser dans les domaines choisis, des témoignages, des expériences vécues...

Deux réflexions principales ont été suscitées

par l'exposé de Maurice Simplex. La première est l'intérêt pastoral de *Laudato Si*, au moment où l'écologie est dégagée de l'idéologie politique : après une conférence sur ce document de l'Eglise, plutôt bien reçue, il est assez facile d'interpeller les gens, de les préparer à promouvoir l'écologie humaine intégrale (respect de la vie, éducation à l'amour humain). Les atteintes à la vie humaine sont les blessures les plus graves de la création. L'écologie est une porte d'entrée, un moyen d'aider l'intelligence à s'émerveiller, à considérer le respect de la personne humaine, du Créateur lui-même et du Sauveur, l'importance de la réconciliation. Plusieurs membres ont insisté sur les fondements philosophiques, scripturaires et théologiques de l'écologie, sur l'apport de la réflexion de saint Jean-Paul II. Cette question doit trouver sa place dans la formation initiale et continue des prêtres.

La deuxième réflexion est un appel au discernement, une mise en garde à ne pas se laisser enfermer dans une mode, un slogan, qui pourrait nous détourner de notre mission essentielle ou contribuer à culpabiliser les gens : savoir souligner les efforts accomplis, valoriser les prises de conscience, encourager la cohérence des pratiques, leur redonner du sens, parler du bonheur en lien avec la vie concrète des gens.

Vers une vision pastorale diocésaine

En vue de la session du presbyterium (Viviers, 18-20 novembre) et de la préparation du 2^e centenaire du diocèse (2022-2023), le CP a poursuivi la réflexion sur la vision pastorale diocésaine.

Pour la session de Viviers, trois suggestions ont été faites :

- Une réflexion biblique plus approfondie sur la « vision » et sur la « fraternité », pour aider à discerner l'essentiel, entre « vision chrétienne » et « fausse vision ».
- Une reprise de ce qui a été partagé lors de la précédente assemblée du CP, avec l'aide du coach qui était intervenu, pour aboutir à une formalisation stimulante pour tous qui sera ensuite à décliner : un thème fédérateur est encore à trouver, un sillon à creuser...
- Une neuvaine de prière pour se préparer à recevoir le don de cette prochaine session.

Le 2^e centenaire du diocèse (2022-2023), sera un moyen d'avoir une dynamique commune : le projet devra donc être articulé avec la vision diocésaine. Plusieurs idées ont été formulées :

- Une question à poser à cette occasion : « *Belley-Ars, qu'as-tu fait de ton baptême ?* »
- Trois années préparatoires, thématiques
- Associer le centenaire du diocèse avec le 4^e centenaire de la mort de saint François de Sales à Lyon (24 janvier 1622) et de la traversée de son cercueil dans notre diocèse (en faisant venir la relique de du cœur de saint François de Sales).
- Prévoir un évènement final à Belley, mais aussi des évènements décentralisés, notamment à Brou.
- Faire connaître l'histoire du diocèse depuis sa fondation par Mgr Devie : un ou deux colloques, une exposition, des publications : en essayant de se mettre



*Mgr Alexandre Devie
évêque de Belley de 1823 à 1852*

à la portée de tous. Mgr Devie a fait construire une centaine d'églises ; il a encouragé les congrégations religieuses, notamment pour l'éducation des enfants.

- Inviter les communautés paroissiales à relire leur propre histoire et à se visiter mutuellement pendant cette année jubilaire.
- Initier une nouvelle prière pour le diocèse (en particulier pour les vocations) : par exemple une adoration diurne assumée à tour de rôle par les paroisses...

Logement des prêtres aînés

Mme Colette Rigollet, responsable de l'équipe d'accompagnement des prêtres aînés, est intervenue pour présenter le résultat du questionnaire, envoyé aux prêtres âgés de 32 à 75 ans pour connaître leurs souhaits après 75 ans. Comme leurs aînés de plus de 75 ans, la majorité d'entre eux souhaite pouvoir continuer à rendre service dans les paroisses : ne pas être isolés ni éloignés des centres médicaux. Il est difficile de trouver des logements adaptés en rapport avec les ressources des prêtres aînés : il faut sans



Messe avec des prêtres âgés à Seillon-Repos

tarder en tenir compte dans les projets des assises de l'immobilier. Il n'est pas question de mettre tous les prêtres âgés à la maison de retraite de Seillon Repos, devenu un EHPAD (avec une proportion de 80 à 90 % de personnes dépendantes) ! Il y a actuellement douze prêtres en studio ou en chambre. La convention avec le diocèse devrait passer de 27 studios prioritaires à 9 studios et quelques chambres. Contrairement au bruit que certains font parfois courir, il y a, dans le diocèse, tout un travail de fait pour accompagner les prêtres âgés !

Assises diocésaines de l'immobilier

M. Bertrand Lapostolle et Mme Peggy Grande sont venus faire le point sur l'application des assises diocésaines de l'immobilier. Après la mise en place, on en est à la phase de rodage. Le Comité diocésain des Assises de l'Immobilier (CAI) est composé d'une dizaine de personnes, aux compétences diversifiées. Les séances de formation des référents immobiliers des groupements paroissiaux sont pratiquement terminées. Pour avoir une idée juste des projets, plusieurs sites ont été visités : Bourg-St-Christophe, Ceyzériat, Dompierre-sur-Veyle, Replonges, Vonnas. D'autres le seront par la suite.

Pour exprimer son avis sur les projets
10 • EPA Octobre 2018

présentés, le CAI a besoin que le CP définisse les futurs pôles missionnaires (centres paroissiaux de demain), ainsi que leurs annexes éventuelles. Parmi les critères d'un pôle, on peut citer l'évolution de la population, la présence d'établissements scolaires, les commerces, l'inventaire des bâtiments de l'AD, les possibilités de logement de prêtres âgés. Le CAI aurait également besoin que soit défini

le programme type d'un bâtiment de pôle paroissial principal (le projet de la future maison paroissiale de Belley peut servir d'exemple concret à ce travail).

Au cours des échanges, il est souligné que le premier enjeu de la question immobilière est l'application de la fraternité. Dans le processus un peu déstabilisant du changement des habitudes, comment faire pour garder la communion, le lien fraternel avec les personnes, comment aider les gens à continuer à s'impliquer, à être généreux ? La difficulté vient du fait qu'il est demandé à tous de tenir compte de l'ensemble, et pas seulement de sa paroisse, de son clocher. Beaucoup éprouvent aussi de la difficulté à penser à l'immobilier à long terme. Il y a le risque de décider un peu vite par rapport à soi. Il faut donc ne pas décider trop vite et savoir s'appuyer sur le regard des autres. Le rôle du CAI est d'éclairer les paroisses : il exerce sa mission au service de la pastorale des paroisses. Il est vivement conseillé de lui parler des projets le plus en amont possible, dès leur origine, pour avoir le bénéfice de son expertise au plus tôt.

La formation des référents immobiliers paroissiaux est appréciée, mais il faudrait aussi un axe plus pastoral.

Une question particulière est souvent posée : cherche-t-on à vendre tous les locaux loués ? Non, seulement les locaux loués qui ne rapportent plus d'argent aux paroisses et dont l'entretien ou la rénovation coûtent cher et mobilisent des investissements pour rien, lorsque les locations ne permettent pas, ou difficilement, leur remboursement.

Pour faciliter la compréhension et la confiance, il y a besoin d'un accompagnement humain, d'un discours clair, explicatif. Les doyens devraient faciliter la communication dans leur doyenné, mais ils ont eux-mêmes besoin d'être aidés. Il faut creuser le sillon de l'esprit de corps et de service à tous les niveaux.

En réponse à la demande du CAI, le CP a tenté une **première ébauche par doyenné des pôles missionnaires** qui pourraient être progressivement constitués dans les années à venir, mais rien n'est figé :

- **Bugey-Sud** : Belley (+ Lhuis ?) ; Artemare (Champagne, Culoz) ; Hauteville ?
- **Haut-Bugey** : Oyonnax ; Montréal-la-Cluse (Izernore, Lantenay, Nantua, +

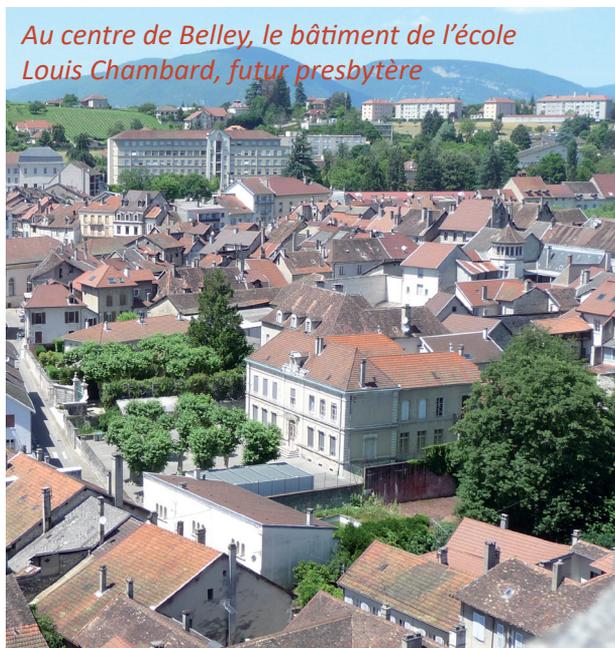
- Hauteville ?)
- **Pays de Gex et Michaille** : Bellegarde (Lélex) ; Thoiry ; St-Genis-Pouilly ; Ferney-Voltaire ; Gex (Cessy, Divonne)
- **Plaine de l'Ain** : Ambérieu-en-Bugey (Ambronay, St-Rambert-en-Bugey) ; Lagnieu (+ Lhuis ?)
- **La Côtière** : Meximieux ; Miribel (+ St-André-de-Corcy ?) ; Montluel
- **Val-de-Saône** : Ars (Ambérieux-en-Dombes, Misérieux) ; Trévoux (Jassans, Reyrieux) ; St-André-de-Corcy ?
- **Dombes** : Châtillon-sur-Chalaronne (+ Vonnas ?) ; Villars (Chalamont) ; Montmerle (St-Didier/Chalaronne)
- **Bresse** : Montrevel (Attignat, St-Trivier de Courtes) ; Feillens (Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Replonges)
- **Revermont** : Ceyzériat (Villereversure, Montagnat, Tossiat) ? ; Marboz (Coligny, St-Etienne-du-Bois) ; Pont-d'Ain (St-Jean-le Vieux)
- **Bourg-en-Bresse** : St-Denis-lès-Bourg (Péronnas, + Vonnas ?)

* * *

Dans suite de ses travaux le CP a réfléchi sur un projet de réforme du conseil de l'évêque en lien avec le conseil diocésain pour l'évangélisation, sur la formation initiale et continue du presbyterium et sur la pastorale des vocations.

Une réforme du conseil de l'évêque ?

Avec l'évolution des conditions de vie et de mission des prêtres, les vicaires épiscopaux se retrouvent avec une multitude de casquettes. Le besoin se fait sentir de réformer ce système. Considérant d'une part que le conseil presbytéral, le collège des consultants et le conseil diocésain pour les affaires économiques sont obligatoires, et que, d'autre part, le conseil épiscopal et le conseil diocésain de pastorale



Au centre de Belley, le bâtiment de l'école Louis Chambard, futur presbytère

sont facultatifs, notre évêque envisage de s'appuyer davantage sur les conseils obligatoires et, d'autre part, de réunir autour de lui, une fois par trimestre, le conseil pour l'évangélisation, le responsable diocésain du catéchuménat, le délégué épiscopal pour l'enseignement catholique et la responsable du Secours catholique : soit une dizaine de personnes au total. Pour le processus des nominations, notre évêque envisage de travailler davantage avec les doyens, en les réunissant plus souvent.

Ce projet voudrait tenir compte du besoin qui se fait sentir d'un lieu où l'évêque puisse écouter les laïcs en responsabilité ecclésiale et où ceux-ci puissent s'écouter entre eux sur les orientations pastorales diocésaines. Il faudrait revoir aussi toute l'articulation entre les différents conseils, pour tenir compte de la compétence de chacun.

Ce projet de réforme suscite deux questions. La première question concerne le travail du vicaire général qui s'est alourdi sensiblement : ne faudrait-il pas un deuxième vicaire général, qui soit disponible pour la relation et la collaboration avec les prêtres ?

La deuxième question concerne le conseil diocésain pour l'évangélisation : que devient-il ? Sa composition devrait évoluer à la

rentrée. Il continue à se former, notamment en ecclésiologie (avec les diocèses d'Annecy et de Lyon) et regarde comment fonctionnent d'autres diocèses. Après la rédaction du livret sur le dimanche, il en prépare un autre sur la fraternité. Il cherche aussi comment stimuler les demandes et les projets d'évangélisation des paroisses.

Formation initiale et continue du presbyterium

Notre évêque remarque que, dans la nouvelle *Ratio de formation* publiée par le Saint Siège, la formation permanente continue est inscrite explicitement : il faut même que la formation initiale soit pensée en fonction de la formation continue. Il constate que nous avons dans le diocèse beaucoup de propositions dans des domaines variés ; mais ceux qui en auraient le plus besoin n'y participent pas. Comment penser une formation personnalisée, comment motiver les prêtres ? Il faut faire des choses plus cohérentes. Sans doute aussi des formations diplômantes. C'est un vaste chantier : Ecriture Sainte, théologie, connaissance du monde, évolution de la société. Il faut peut-être collaborer avec d'autres diocèses, à l'échelle de la Province, en relation avec les attentes et les demandes. Comment s'encourager mutuellement à travailler, en profondeur ?



Enseignement d'Enzo Bianchi pendant la retraite mondiale des prêtres à Ars

Pour consacrer du temps à la formation continue, pour participer aux formations proposées, il y a certes les difficultés objectives du ministère, mais il y a aussi un devoir : si nous ne faisons pas



Les pèlerins du diocèse pendant la marche provinciale des vocations à Ars, le 1^{er} mai 2018

cette formation continue, nous allons en pâtir nous-même et en faire pâtir le peuple de Dieu : attention au péché d'omission ! Pour aider les paroissiens à avancer, à discerner, il est important d'approfondir la formation reçue au séminaire, de se donner un programme. Pour cela Il faut apprendre à gérer son temps, se demander quel temps de formation on se propose dans l'année.

Il est proposé de créer une équipe sacerdotale de formation qui se réunisse une fois par mois. Il est aussi possible de profiter des séries de conférences diocésaines données chaque année et diffusées sur Youtube, ou encore des systèmes de formation en ligne comme le MOOC (petites conférences de 5 à 7 minutes, des questions, des retours sur les réponses).

Pastorale des vocations

La participation du diocèse au pèlerinage provincial pour les vocations, le 1^{er} mai à Ars, peut s'évaluer à 300 personnes (+ une centaine à Ars). On constate que peu de paroisses se sont mobilisées, par rapport au diocèse d'Annecy venu avec 14 bus ! Les quelques paroisses qui se sont mobilisées ont beaucoup apprécié cette journée d'Eglise. Le livret du diocèse, les témoignages peuvent être réutilisés. Le travail de mobilisation est

à poursuivre, à commencer par les prêtres peu motivés. Il faudrait demander aux curés qui rassemblent des jeunes pourquoi ils ne font pas de cette invitation de l'évêque une priorité. Il y a aussi d'autres manières de participer : par exemple en organisant dans les paroisses un groupe de prière pour ceux qui ne peuvent pas aller à Ars. Depuis le pèlerinage, un curé a institué dans sa paroisse une intention de

prière dominicale pour les vocations.

* * *

Enfin notre évêque a soumis au vote du CP le renouvellement du **groupe de recours** dont il est question au canon 1742, §2, c'est-à-dire les 5 curés dont deux d'entre eux doivent être consultés lorsqu'il s'agit de révoquer un curé ou de le transférer contre son gré. Le choix de l'évêque a été ratifié à l'unanimité : les PP. Bruno Boucly, Emmanuel Joseph Kabemba, Grégoire de Kermenguy, Marc Martial et Xavier Rendu.

* * *

Prochaines sessions

- 25-26 octobre 2018, à l'abbaye Notre-Dame des Dombes
- 07-08 mars 2019, au Foyer sacerdotal Jean-Paul II, à Ars-sur-Formans
- 13-14 juin 2019, à l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey

Le bureau du conseil presbytéral

Conseil Presbytéral des 25 et 26 octobre

Bourg-en-Bresse, le 21 septembre 2018

Aux membres du Conseil presbytéral

Chers frères prêtres,

Le Bureau du conseil presbytéral s'est réuni à l'évêché le 19 septembre pour préparer notre prochaine assemblée. Aujourd'hui je sollicite donc votre précieuse collaboration pour le bien commun de notre diocèse.

Conformément aux *Statuts du Conseil presbytéral* (art. 3, 23 et 28), je convoque la première assemblée ordinaire de l'année pastorale 2018-2019 et je suis heureux de vous y inviter personnellement. Si l'un d'entre vous avait un empêchement majeur, il m'avertira sans tarder (*Statuts*, art. 09). Cette assemblée aura lieu à l'abbaye Notre-Dame des Dombes, du jeudi 25 octobre 2018, 9h30 (office de Tierce), au vendredi 26 octobre 2018, 14h (fin du déjeuner).

Avec les doyens, nous ferons d'abord le point sur leur mission et les moyens de sa mise en œuvre : nous verrons en particulier si leur statut diocésain a besoin d'être mis à jour. Nous ferons aussi le point sur les évolutions territoriales récentes, la suppression éventuelle de quelques paroisses qui n'ont plus de communauté chrétienne et la mise en place progressive des pôles missionnaires. La *Commission de la fraternité sacerdotale* récemment constituée présentera le travail réalisé pour les rencontres sacerdotales de

14 • EPA Octobre 2018

l'année : session de novembre à Viviers, mardi saint, rencontres d'archidiaconés. Nous reprendrons la réflexion sur la catéchèse et les sacrements dans les écoles catholiques, ainsi que la place du prêtre dans les établissements. Enfin M. François Xavier Saussard viendra nous informer sur la réalisation du nouveau site internet diocésain et sur la mise en place progressive du Règlement Général pour la Protection des Données personnelles (RGPD).

Ensuite, nous poursuivrons notre réflexion sur l'accueil et les relations avec les prêtres *fidei donum* : à partir des réflexions antérieures et des mouvements des derniers mois. Nous présenterons les diverses formations de l'année pastorale (avec leurs importances respectives) et nous réfléchirons à la manière de célébrer les futures ordinations. Nous essayerons d'évaluer l'application des Directives diocésaines sur les intentions et les offrandes de Messe. Nous tenterons aussi une formulation de la vision pastorale diocésaine, laquelle pourra nous aider à bâtir le projet pastoral du 2^e centenaire de notre diocèse (2022-2023). Enfin je vous consulterai sur la mise à jour des Statuts canoniques et civils des Laïcs en Mission Ecclésiale.



Huit des nouveaux prêtres fidei donum, arrivés dans le diocèse au mois de septembre

Pour le déroulement fructueux de ces travaux, je vous remercie de bien vouloir prendre connaissance des documents joints par le bureau. N'hésitez pas à solliciter et à recueillir les avis de vos confrères sur ces sujets et à apporter les contributions éventuelles de vos doyennés.

La veillée partage du 25 octobre sera organisée par la *Commission de la fraternité sacerdotale* (autour du thème « une rose, une épine ») pour souligner la dernière session de l'assemblée telle que je l'ai constituée pour 3 ans, à dater du 15 février 2016 (7 membres sur 12 ne sont pas rééligibles). Les élections préparatoires à la constitution de la future assemblée se dérouleront au cours de l'automne.

En attendant de vous retrouver à Notre-Dame des Dombes, je vous souhaite une bonne continuation dans l'accomplissement de votre mission !

Bien fraternellement,

+ Pascal ROLAND

PS : Pour information le collège des Consultants se réunira le vendredi 26 octobre 2018, à l'abbaye Notre-Dame des Dombes (14h-15h)

Programme du Conseil presbytéral 25-26 octobre 2018

Jeudi 25 octobre 2018

9h30 : Office de Tierce et introduction

9h45 : La mission des doyens

10h45 : Evolutions territoriales récentes et pôles missionnaires de demain

11h15 : Rencontres du presbyterium (évaluation et informations)

12h00 : Messe avec la communauté du Chemin Neuf

14h15 : Nouveau site internet et application du RGPD

14h45 : Les écoles catholiques (catéchèse, sacrements, place du prêtre)

15h45 : Fin du travail avec les doyens

16h15 : Accueil et relations avec les prêtres *fidei donum*

17h15 : Evaluation des directives diocésaines sur les intentions et les offrandes de Messe

18h00 : Réflexion sur la célébration des futures ordinations

18h30 : Vêpres avec la Communauté du Chemin Neuf

20h15 : Veillée d'au revoir aux membres sortants (dernière session)

Vendredi 26 octobre 2018

8h45 : Laudes

9h00 : Essai de formulation de la vision pastorale diocésaine

11h00 : Préparation du 2^e centenaire du diocèse

11h30 : Consultation sur la mise à jour des statuts canoniques et civils des laïcs en mission ecclésiale

12h15 : Présentation des formations de l'année pastorale

12h45 : Office de Sexte

14h00 : Fin de la session

Réunion du Collège des consultants : 14h00-15h00

Informations diocésaines

Profession solennelle

Le Prieur et la Communauté de la Chartreuse Notre-Dame de Portes sont heureux de vous annoncer la profession solennelle de **Frère Jean-Moïse Facelli**, en la solennité de saint Bruno, samedi 6 octobre 2018. Ils vous invitent à prendre part à leur joie, dans l'action de grâce, et à prier pour lui.

Admission au noviciat

Le **P. Geoffroy Guérin** a été admis au noviciat de la Province de France des Frères Mineurs Capucins le 1^{er} septembre 2018.

Décès

- **M. François Dikambi Nzazi**, père du P. Gilbert Dikambi, curé du groupement paroissial de Vonnas, est décédé à l'âge de 88 ans, le 22 juillet 2018, à Kinshasa, assisté de son fils.

- **Mme Anne Fontant**, sœur de Mgr Teissier, est décédée au Château de Poncin, le 9 septembre 2018.

- **Sœur Marie Geneviève**, de la Communauté de la Croix de Jésus, est décédée le 17 septembre 2018 à Oyonnax. Ses obsèques ont eu lieu le 19 septembre à Groissiat.

Nous prions pour les défunts, pour leurs familles et leurs communautés.

11 novembre 2018

Centenaire de l'armistice

A l'occasion du centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, toutes les paroisses sont invitées à faire sonner leurs cloches le dimanche 11 novembre, à 11h, pendant 11 minutes.

Par ailleurs, le SNPLS et le diocèse aux armées ont élaboré, une prière universelle commune pour tous les diocèses et un schéma de prière à l'occasion de la commémoration de la Grande Guerre. Ils sont disponibles sur le site du diocèse (Rubrique Diocèse, événements).

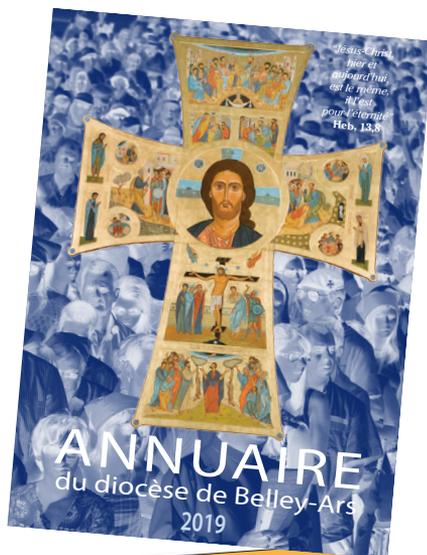
Annuaire et calendrier liturgique

La parution de l'annuaire diocésain et des calendriers liturgiques 2018-2019 est prévue le 2 novembre 2018 : Toutes les commandes sont désormais à adresser à l'une ou l'autre des librairies diocésaines chargées de leurs diffusions :

- La Procure–Notre Dame : 04 74 22 41 16 - librairie.bourg@laprocure.com - 6, rue Notre-Dame – 01000 Bourg-en-Bresse

- Librairie du Sanctuaire d'Ars : 04 74 08 17 00 - Rue St-Jean-Marie-Vianney - 01480 Ars-sur-Formans

Annuaire de Belley-Ars : 12 €. Calendrier liturgique de la Province ecclésiastique : 3,70 €.



Nouvelles coordonnées

Abbé Axel Albar

Presbytère
15 rue du 7 septembre 1639
01110 Hauteville-Lompnes
06 03 49 42 43
axel78marie13@hotmail.com

P. Ishaq Barkat

6, rue du Chapitre
01300 Belley
06 32 98 41 28
isacc-1972@hotmail.com

P. Christian de Boysson

Presbytère
451, chemin de l'église
01960 Péronnas
04 74 51 18 19
pchdeboysson@yahoo.fr

P. Gilbert Bonnemort

Missionnaires du Sacré-Cœur
40, rue Neuve
01120 Thil
04 72 88 02 16
motema.msc@wanadoo.fr

P. Stefan Buchs

Abbaye Notre-Dame des Dombes
01330 Le Plantay
07 85 84 34 79
stefan.buchs@chemin-neuf.org

P. Bernard Colomb

(courant octobre)
Résidence des Fontaines
520, rue des Thermes
01700 Beynost
04 78 04 61 70
bernardcolomb@orange.fr

P. Paul Corand

Résidence Le Crêt de la Neige
131 Allée des Frênes
01220 Divonne-les-Bains
04 57 05 21 14
paul.corand016@orange.fr

P. Régis Cuisinet

Missionnaires du Sacré-Cœur
40, rue Neuve
01120 Thil
06 99 84 35 83
regiscuisinet1942@orange.fr

P. Thomas Darret

Abbaye Notre-Dame des Dombes
01330 Le Plantay
07 60 17 74 26
thomas.darret@chemin-neuf.org

P. David Declerck

Presbytère
10, place Clemenceau
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 14 15 99
07 63 19 51 38
daviddeclerck1@gmail.com

P. Adrien Diakiodi

Presbytère
121, rue Louise de Savoie
01160 Pont-d'Ain
04 74 39 03 65 (par.)
06 05 73 20 30
diakadrien@gmail.com

P. Joël Diantama

Presbytère
1, impasse de l'église
01390 Saint-André-de-Corcy
07 53 45 13 38
diantamajoel@gmail.com

P. Gaston Diouf

Presbytère
28, rue de la République
01200 Bellegarde-sur-Valserine
04 50 48 12 06 (par.)
06 64 92 10 14
gastondiouf@yahoo.fr

P. Roger Futi

Presbytère
1, impasse de l'église
01390 Saint-André-de-Corcy
04 72 26 10 48
06 78 19 47 22
rfutiao2000@yahoo.fr

P. Michaël Gaborieau

Presbytère
Parvis de l'église
01170 Gex
06 74 14 02 73
michael.gaborieau@wanadoo.fr

P. Albert Genton

06 37 23 49 40 (suppression du tél. fixe)

P. Geoffroy Guérin

Province de France des Capucins
32, rue Boissonade
75014 Paris
01 40 64 59 20
mp.capucins@gmail.com

P. René Hugonnet

Seillon Repos
1070, chemin des Carronières
01960 Péronnas
04 74 32 88 19
r.hugonnet@free.fr

P. Pierre Kafando

Presbytère
40, allée Abbé Nodet
01480 Ars-sur-Formans
04 74 08 17 07
07 53 60 53 87
p.kafando@yahoo.fr

18 • EPA Octobre 2018

P. Marcellin Kouloukiabonga

Presbytère
15, rue du 7 septembre 1639
01110 Hauteville-Lompnes
04 74 35 31 19 (par.)

P. Christian Laffargue

56, allée d'Eternaz
01960 Péronnas
04 74 24 89 15
abbe.laffargue@orange.fr

P. Bonaventure Lawson

Presbytère
54, rue de la Cure
01851 Marboz
04 74 51 00 45 (par.)
06 61 12 43 29
bona12bona@gmail.com

P. Hubert Maillard

Presbytère
8, rue du Bordeau
01630 Saint-Genis-Pouilly
04 50 42 12 32 (par.)
06 30 78 53 63
pere.hubert.maillard@gmail.com

P. Dieudonné Mayambika

Presbytère
4, rue du Cloître
01130 Nantua
04 74 75 02 84 (par.)
07 54 11 65 77
dondie64@yahoo.fr

P. Donatien Mbala

Presbytère
121, rue Louise de Savoie
01160 Pont-d'Ain
04 74 39 03 65 (par.)
06 05 79 41 66
mbaladonatien@gmail.com

P. Bernard Michollet

47, rue de la Roquette
75011 Paris
27, rue Pasteur
01500 St-Denis-en-Bugey
06 76 97 20 89
bernard.michollet@wanadoo.fr

P. Jean Mpongo

Presbytère
121, rue Louise de Savoie
01160 Pont-d'Ain
04 74 39 03 65 (par.)
06 46 09 10 48
mpongovedi@gmail.com

P. André Ntoni

Presbytère
54, rue de la Cure
01851 Marboz
04 74 51 00 45 (par.)
07 58 40 69 51
ntoniandre942@gmail.com

P. Davy Ondze

Presbytère
4, place de l'église
01440 Viriat
09 73 69 18 29 (par.)
06 77 34 36 69
emerydavy@laposte.net

P. Aimé Fulbert Owah

Presbytère
50 Rue de l'église
01570 Feillens
09 67 86 00 06 (par.)
06 21 65 84 82
aimefulbert69@yahoo.fr

P. Pierre Pythoud

Missionnaires du Sacré-Cœur
40, rue Neuve
01120 Thil
04 72 88 02 11
pitoudener@orange.fr

P. Laurent Roudil

Presbytère
8, rue du Bordeau
01630 Saint-Genis-Pouilly
04 50 42 12 32 (par.)
06 77 88 43 79
lroudil@free.fr

P. Davy Sanza Nzahou

Presbytère
50 Rue de l'église
01570 Feillens
09 67 86 00 06 (par.)
07 58 62 99 11
davysanzanzahou@gmail.com

P. Pierre Ville

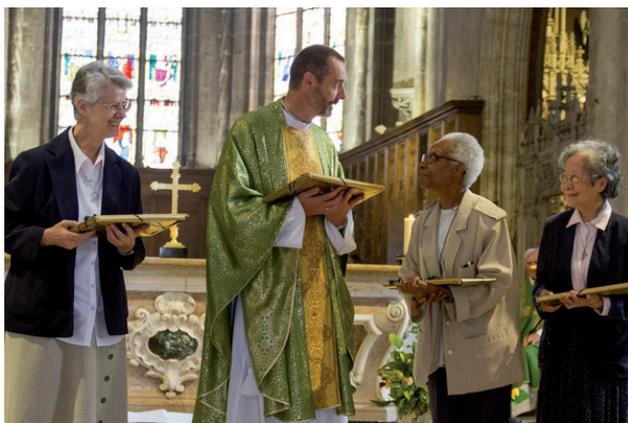
Maison de retraite Bon Repos
40, rue du Bon Repos
01300 Belley
04 79 42 87 21

P. Frédéric Villier

Presbytère
17, place Camille Passot
42330 Saint-Galmier
04 77 54 02 81 (par.)
pfredericvillier@yahoo.fr

Les Sœurs de Saint-Paul quittent Bourg.

En 1990, Mgr Guy Bagnard demande à la Congrégation des sœurs de Saint-Paul de Fribourg de créer une communauté à Bourg-en-Bresse. Cette congrégation, fondée en 1873, a pour mission d'évangéliser par les médias. C'est dans ce but que les sœurs éditent depuis près de 150 ans un journal à Fribourg, leur ville d'origine, et qu'elles gèrent des bibliothèques et des librairies religieuses à travers le monde.



Sœur Anna, Sœur Marie-Philippe et Sœur Marie-Ange entourent le P. Vincent Poitou lors de leur messe d'au-revoir, le 2 septembre.

C'est justement pour remplir cette mission que la communauté a été appelée à Bourg : prendre en charge la librairie du Centre de documentation religieuse, plus communément appelé CDR, qui était jusque-là gérée uniquement par des bénévoles. En octobre 1990, deux sœurs arrivent donc à Bourg pour travailler au sein de la librairie, suivies par une troisième au mois de janvier 1991, qui s'occupe plus particulièrement de la vie matérielle de la communauté. Les sœurs résident alors dans l'impasse Littré.

Elles professionnalisent la gestion du CDR, et en collaboration avec le P. Ramel et M. Robin, président de l'association du CDR, elles contribuent à agrandir ses locaux.

La communauté compte de trois à sept membres, y compris de jeunes sœurs qui viennent se former au métier de libraire, apprendre le Français ou passer leur baccalauréat. Bourg est alors l'un des lieux de formation professionnelle pour la congrégation. En août 2004, la communauté s'installe dans le logement de la Rue Lalande : en 14 ans de présence à cette adresse, ce sont au total 17 sœurs qui passeront dans ces locaux.

En 2009, la gestion du CDR est confiée à Isabelle Chambon, en remplacement de Sœur Thérèse, dernière sœur à assurer la

20 • EPA Octobre 2018

direction de la librairie. Les sœurs continuent néanmoins à assurer des services au CDR, qui devient la librairie La Procure Notre-Dame et déménage près de la co-cathédrale en 2013.

Elles s'investissent également dans la vie chrétienne à Bourg. Sœur Marie-Philippe avait notamment développé son charisme pour la proclamation gestuée de l'Écriture, et elle est intervenue à ce titre auprès des enfants du catéchisme, de l'École de Prière Jeunes du diocèse, et de tous les paroissiens. A Bourg depuis 2011, elle est également la cuisinière de la communauté. Sœur Marie-Ange, libraire de formation, a séjourné à deux reprises à Bourg-en-Bresse, pour des séjours de 6 et 12 ans. Depuis le déménagement de la librairie, elle rend avec beaucoup de précision des services à la paroisse, à l'accueil, pour s'occuper du linge d'autel... Sœur Anna, présente depuis 2004 à Bourg, s'est longtemps occupé de la vente des objets religieux à la librairie. Depuis l'été 2012, elle a également assuré le secrétariat de la paroisse Notre-Dame, expérience nouvelle pour elle, qui lui a permis des contacts plus variés et plus missionnaires qu'en librairie. Elle a également pu travailler avec la communauté des prêtres de Notre-Dame, contribuant à

la dynamique évangélicatrice de la paroisse. Après son départ de Bourg, elle assurera les fonctions d'économiste générale de la Congrégation.

Car après 28 ans passés à Bourg-en-Bresse, la communauté a dû se résoudre à partir. C'était la dernière en France, après la fermeture de la maison de Paris en 2004, alors que notre pays avait pu compter jusqu'à 10 communautés. Fribourg, la maison-mère, reste la dernière implantation européenne de la congrégation. Mais sa mission n'est pourtant pas prête de cesser : les sœurs de Saint-Paul se sont aujourd'hui implantées sur d'autres continents : à Madagascar, au Burundi, au Cameroun, au Sénégal, ou encore au Vietnam, où la demande des diocèses pour ouvrir des librairies religieuses ou gérer des bibliothèques dans les séminaires est très forte. Une quarantaine de jeunes sœurs s'y forment pour continuer à annoncer la Bonne Nouvelle par les médias, belle espérance pour la Congrégation !

Au début du mois de septembre, à Notre-Dame de Bourg, paroissiens et clients de la librairie ont pu remercier les sœurs de Saint-Paul et rendre grâce pour leurs services et leur action évangélicatrice !

Cycle de conférences Bioéthique

Après les Etats généraux de la bioéthique et alors que le Parlement travaille sur une loi, prenons le temps de comprendre ces sujets et leurs enjeux, grâce à 5 conférences organisées à la Salle des Pays de l'Ain (Maison Jean-Marie Vianney, 27 Rue du Dr Nodet à Bourg-en-Bresse) et retransmises en direct sur Internet, sur le site du diocèse et sa chaîne Youtube, et dans plusieurs paroisses.

- **Mercredi 3 octobre à 20h30 :**
Questions bioéthiques & politique
M. Xavier Breton, député, président de la mission d'information sur la révision de la loi bioéthique
- **Mercredi 17 octobre à 20h30 :**
Les nouvelles biotechnologies
Mgr Jacques Suaudeau, prêtre du diocèse de Grenoble, médecin, chirurgien et chercheur, membre du Conseil pontifical pour la vie
- **Mercredi 14 novembre à 20h30 :**
La fin de vie
Dr Loïc Biot, médecin anesthésiste et **Dr Alexandre Pirollet**, chef de service de l'unité de soins palliatifs à l'hôpital Fleyriat à Bourg-en-Bresse
- **Mercredi 28 novembre à 20h30 :**

Regard anthropologique

Michel Boyancé, philosophe, doyen et directeur de l'IPC - Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie

- **Mercredi 12 décembre à 20h30 :**

PMA et droits de l'enfant

Mme Aude Mirkovic, maître de conférence en droit privé, porte-parole de l'association Juristes pour l'enfance.

Conférences Bioéthique

Conférences les mercredis à 20h30
à la Maison Jean-Marie Vianney
29, Rue du Dr Nodet - Bourg-en-Bresse

Retransmission en direct dans les paroisses
et sur le site du diocèse

Mercredi 3 octobre M. Xavier Breton député, président de la mission d'information sur la révision de la loi bioéthique Questions bioéthiques & politique	Mercredi 17 octobre Mgr Jacques Suaudeau prêtre, membre du Conseil pontifical pour la vie : Les nouvelles biotechnologies	Mercredi 14 novembre Dr Alexandre Pirollet et Dr Loïc Biot médecins La fin de vie	Mercredi 28 novembre Michel Boyancé philosophe, directeur de l'IPC. Regard anthropologique	Mercredi 12 décembre Mme Aude Mirkovic maître de conférence PMA & droits de l'enfant
--	---	---	--	--

Diocèse de Belley-Ars
catholique-belley-ars.ccf.fr

Agenda des événements diocésains

Conférences sur la bioéthique

Mercredi 3 octobre à 20h30 à la MJMV

M. Xavier Breton : Questions bioéthiques & politique

Film « Le Pape François, un homme de parole »

Jeudi 4 octobre à 21h au cinéma l'Amphi à Bourg-en-Bresse

Week-end de retraite 6^e-5^e

Du samedi 6 octobre à 14h30 au dimanche 7 à 16h30 à la MJMV

Contact et inscription : Pastorale des Jeunes paje.ain@gmail.com

Formation « Jésus le Messie »

Samedi 6 et dimanche 7 octobre à St-Cyr-au-Mont-d'Or

Formation avec la Communauté de l'Epiphanie et de la Croix pour mieux dialoguer et partager avec les musulmans

Informations : www.jesus-messie.org

Conférences sur la bioéthique

Mercredi 17 octobre à 20h30 à la MJMV

Mgr Jacques Suaudeau : Les nouvelles biotechnologies

25^e heure des sanctuaires

Samedi 27 octobre à 20h15 au Sanctuaire d'Ars

20h15 : Accueil et sonnerie des cloches

20h35 : Visite guidée de l'église Notre-Dame de la Miséricorde

Contact : 04 74 08 17 17 - info@arsnet.org
www.arsnet.org

Journée de formation et d'échanges sur la préparation au mariage

Samedi 13 octobre de 9h30 à 16h à la salle Lagrange (MJMV)

Intervention du P. Éric Besson, directeur du Studium de Droit Canonique de Lyon.

Présentation de parcours de préparation à Culoz, dans le Doyenné de Reyrieux, et des outils de première annonce du Diocèse de Beauvais.

Contact : Pastorale de la famille - 04 74 32 86 46
pastoraledesfamilles01@gmail.com

Formation des accompagnateurs du catéchuménat

Vendredi 9 novembre pour les prêtres

Samedi 10 novembre pour les laïcs, à la MJMV
Avec Roland Lacroix, responsable de la formation dans le diocèse d'Annecy

Contact : SEDIF - sedif.belleyars@gmail.com

Sommaire

Homélie de Mgr Roland pour la messe de rentrée	p. 1
Agenda de notre évêque	p. 4
Nominations	p. 5
Compte-rendu du conseil presbytéral des 14 et 15 juin	p. 7
Invitation au Conseil presbytéral des 25 et 26 octobre	p. 14
Informations diocésaines	p. 16
Coordonnées	p. 17
Départ des Sœurs de Saint-Paul	p. 20
Cycle de conférences bioéthique	p. 21
Agenda diocésain	p. 22

Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 1^{er} octobre 2018

Directeur de la publication : P. Frédéric PELLETIER - Rédaction et mise en page : SDPC

Première page : Messe de rentrée de l'Enseignement catholique, samedi 22 septembre 2018

Crédits photos : Direction des pèlerinages (p. 10), R. Malfroy Camine (p. 13), Sanctuaire d'Ars (p. 14),

C. Duval (p. 20), SDPC. Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - sdpc01@gmail.com
catholique-belley-ars.cef.fr